



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## convention fiscale avec les États-unis

Question écrite n° 104135

### Texte de la question

M. Frédéric Roig alerte M. le ministre de l'économie sur les difficultés relatives à la réglementation FATCA qui touchent les Français qui sont considérés par l'administration fiscale américaine comme des « Américains accidentels ». Il existe des difficultés techniques, puisque leurs banques, forcées de les signaler à l'administration fiscale américaine (dans un accord non réciproque pour la France), leur demandent de remplir - en anglais - des documents qu'ils ne peuvent compléter, ne disposant pas de numéro de sécurité sociale américain. Surtout, de nombreux établissements bancaires français, ne souhaitant pas traiter ces cas complexes, menacent leurs clients touchés par le FATCA, des citoyens français, de fermer purement et simplement leurs comptes bancaires. La solution possible pour les citoyens français est le renoncement à la nationalité américaine, qui représente un coût financier que beaucoup d'entre eux ne peuvent se permettre. Aussi, au regard de ces inégalités de traitement entre citoyens français sur le territoire, il lui demande quelles sont les actions qu'il entend mener pour régler ce problème qui croît actuellement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Roig](#)

**Circonscription :** Hérault (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104135

**Rubrique :** Traités et conventions

**Ministère interrogé :** Économie

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 juin 2017](#), page 3756

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)